

L'enquête publique du 1er au 31 octobre 2019

est ouverte à tout citoyen s'intéressant au dossier du projet d'installation de l'usine de méthanisation de Condal.

CONSULTATION DU DOSSIER A LA MAIRIE DE CONDAL

Le mardi de 8h30 à 12h – 14h à 18 h

Le mercredi de 14h à 17h30

Le jeudi de 8h30 à 12h

Le vendredi de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h

OU SUR LE SITE INTERNET DE LA PREFECTURE

<http://www.saone-et-loire.gouv.fr/installation-de-methanisation-avec-injection-de-a11792.html>

RECEPTION A LA MAIRIE DE CONDAL PAR LE COMMISSAIRE-ENQUETEUR

Le mardi 1/10/2019 de 9h à 12h

Le lundi 14/10/2019 de 14h30 à 17h30

Le samedi 19/10/2019 de 9h à 12h

Le mercredi 23/10/2019 de 14h30 à 17h30

Le jeudi 31/10/2019 de 9h à 12h

Les personnes intéressées peuvent consigner leurs observations sur le registre d'enquête en Mairie de Condal ou les adresser par courrier au Commissaire-enquêteur à la Mairie de Condal

ou par internet

[<pref-proc-env@saone-et-loire.gouv.fr>](mailto:pref-proc-env@saone-et-loire.gouv.fr)

avant la fin de l'enquête, avant la fin de l'enquête,
soit le 31 octobre 2019 à 12 h.